

RCS : CRETEIL  
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 01864  
Numéro SIREN : 894 911 445  
Nom ou dénomination : HMW HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 26/03/2021 sous le numéro de dépôt 7514

**MAISSA L'Univers du chiffre**

**Société de commissariat aux comptes membre de la**

**Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris**

118-130 Avenue Jean Jaurès 75019 Paris

e-mail : [diouf@dioufmaissa.fr](mailto:diouf@dioufmaissa.fr)

Téléphone : 06 51 90 92 75



## **APPORTS EN NATURE**

A LA SOCIÉTÉ

### **HMW Holding**

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1 000 euros

Immatriculée 894 911 445 RCS CRETEIL

**40 avenue Pierre Brossolette  
94000 Créteil**

*Rapport du Commissaire aux apports sur la  
valeur des apports*

28 février 2021

## Appports en nature à la société **HMW Holding**

### Rapport du Commissaire aux appports sur la valeur des appports

**Monsieur,**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'associé fondateur de la société HMW Holding en date du 26 février 2021, concernant l'apport de 1000 actions de la société **ITS PROD (SIREN 830 273 934 RCS CRETEIL)** d'une valeur de 90 000 euros, détenues en pleine propriété par **Monsieur Hadiya WAGUÉ**.

J'ai établi le présent rapport prévu à l'article L225-14 du Code de Commerce.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de cette mission en vous précisant qu'à aucun moment je ne me suis trouvé dans l'un quelconque des cas visés par les dispositions légales instituant des incompatibilités, interdictions ou déchéances d'exercer ces fonctions.

Les éléments apportés sont définis dans le projet de statuts qui m'ont été soumis. Il m'appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des appports n'est pas surévaluée.

A cet effet, j'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Les diligences mises en œuvre sont destinées à apprécier la valeur des appports, à m'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée, et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des actions à créer par la société bénéficiaire des appports.

Ma mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne m'appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Je vous présente mes constatations et conclusion, selon le plan suivant :

<b>I</b>	<b><u>PRESENTATION DE L'OPÉRATION ET DESCRIPTION DES APPORTS</u></b> .....	<b>4</b>
1.1	PRESENTATION DE L'OPERATION.....	4
1.1.1	<i>Parties concernées</i> .....	4
1.1.2	<i>But et contexte de l'opération</i> .....	5
1.1.3	<i>Modalités de l'opération</i> .....	5
1.2	EVALUATION ET REMUNERATION DES APPORTS.....	5
1.2.1	<i>Evaluation des apports</i> .....	5
1.2.2	<i>Rémunération des apports</i> .....	5
<b>II</b>	<b><u>DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS</u></b> .....	<b>6</b>
2.1	DILIGENCES EFFECTUEES.....	6
2.2	APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS .....	6
	<b><u>CONCLUSION</u></b> .....	<b>6</b>

## **I PRESENTATION DE L'OPÉRATION ET DESCRIPTION DES APPORTS**

### **1.1 PRESENTATION DE L'OPERATION**

Le projet de statuts dont vous avez eu connaissance contient les éléments essentiels et détaillés devant vous permettre d'apprécier en connaissance de cause la réalité de l'opération qui est soumise à votre approbation.

Mon rapport complète et précise le cas échéant ces informations, en mettant en évidence les contrôles et vérifications que j'ai effectués.

#### **1.1.1 Parties concernées**

##### **• Société bénéficiaire**

La société **HMW Holding** est une société par actions simplifiée unipersonnelle, dont le capital, avant l'augmentation en nature prévue est de **1000 euros**, immatriculée 894 911 445 RCS CRETEIL et le siège social est situé au **40 avenue Pierre Brossolette, 94000 Créteil**, et qui est en cours d'immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil.

La société a pour objet :

- L'activité de holding, la détention et la prise de participation directe ou indirecte dans le capital de la société, groupements ou entités juridiques de tous types. L'animation, la participation à la politique commerciale et le contrôle de ses filiales, en rendant notamment, à titre onéreux, des services administratifs, juridiques, comptables, financiers et des prestations de conseil, d'organisation, de formation, d'informatique.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

##### **• L'apporteur :**

- Monsieur Hadiya WAGUÉ, né le 01/01/1975 à Bokidiawé, Sénégal, de nationalité française, demeurant au 40 avenue Pierre Brossolette, 94000 Créteil.

#### **1.1.2 But et contexte de l'opération**

Les apports qui m'ont été soumis ont pour objet de valoriser **1000 actions de la société ITS PROD (SIREN 830 273 934 RCS CRETEIL)** d'une valeur de **90 000 euros**, apportées en pleine propriété par Monsieur Hadiya WAGUÉ.

#### **1.1.3 Modalités de l'opération**

L'associé unique apporte à la société **HMW Holding**, ses **1000 actions de la société ITS PROD (SIREN 830 273 934 RCS CRETEIL)**, dont la valeur est estimée à **90 000 euros**.

Sur le plan juridique, l'opération d'apport sera réalisée dans le cadre du régime prévu par l'article L225-14 du Code de commerce.

Sur le plan fiscal, l'opération est placée sous le régime de l'article 810 I du Code Général des Impôts en matière de droits d'enregistrement, et sous le régime fiscal prévu par l'article 150-0 B du Code Général des Impôts en matière d'impôts directs.

## **1.2 EVALUATION ET REMUNERATION DES APPORTS**

### **1.2.1 Evaluation des apports**

L'associé unique a confié à la société CB EVALUATIONS FINANCIERES, 30 bis rue du Vieil Abrevoir, 78100 Saint Germain-En-Laye l'évaluation des actions de la société ITS PROD.  
Selon les méthodes utilisées, la valeur de la société ITS PROD varie de 80 000 € à 267 000 €.

Nous avons retenu la méthode de valorisation par l'actif net comptable du dernier exercice clos le 30/09/2020, soit 90 878 euros. Cette évaluation se fonde sur des éléments historiques pouvant être reconstitués sans introduire des paramètres aléatoires et difficilement vérifiables. En effet, nous estimons, sujette à caution, la prise en compte de la trésorerie au 31 décembre 2020 pour corriger la valeur de la société, sans aucune information sur le montant des dettes à cette date. Par ailleurs, il convient de noter qu'une seule mission est encore en cours à la date de l'évaluation.

Partant d'un actif net comptable de 90 878 euros, nous sommes d'avis que les 1000 actions de la société ITS PROD pourront être apportées à la société HMW Holding, pour une valeur de 90 000 euros.

### **1.2.2 Rémunération des apports**

En rémunération de l'apport ci-dessus désignés, il sera attribué **90 000** actions, d'une valeur nominale un (1) euro à Monsieur Hadiya WAGUÉ, né le 01/01/1975 à Bokidiawé, Sénégal, de nationalité française, demeurant au 40 avenue Pierre Brossolette, 94000 Créteil, associé unique.

## **II DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS**

### **2.1 DILIGENCES EFFECTUEES**

J'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes, pour apprécier la valeur des apports. J'ai en particulier effectué les travaux suivants :

- prise de connaissance de l'opération proposée et du contexte dans lequel elle se situe, et analyse des modalités comptables, juridiques et fiscales envisagées ;
- rencontre et visioconférence avec les associés et leur conseil ;
- examen du projet de statuts et des documents juridiques concernés par l'opération ;
- examen du rapport d'évaluation établi par la société CB EVALUATIONS FINANCIERES, à la demande des associés
- examen des comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2020 ;
- contrôles des modalités juridiques de détention des droits du logiciel apporté.

## 2.2 APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

Les 1000 actions de la société ITS PROD ont été valorisées selon l'actif net comptable de la société, tel qu'il ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2020.

Nous n'avons pas pu faire de comparaison avec des logiciels de même nature. En effet, de l'avis des associés, à ce jour, on ne trouve pas de logiciel ayant des particularités similaires sur le marché.

Les travaux effectués n'ont pas révélé d'élément susceptible de remettre en cause la valeur des apports retenue.

### CONCLUSION

En conclusion de mes travaux, je suis d'avis que la valeur des apports s'élevant à 90 000 euros n'est pas surévaluée et est au moins égale à la valeur des 90 000 actions, d'une valeur nominale d'un (1) euro, à créer par la société SASU HMW Holding.

Fait à Paris,  
Le 27 février 2021

Le Commissaire aux apports

Monsieur Abdoukady DIOUF MAISSA  
Président de MAISSA L'Univers du chiffre  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie régionale de Paris

